Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

Part - Partie 1 of - de 2 See Part 2 for Clauses and Conditions Voir Partie 2 pour Clauses et Conditions

RETURN BIDS TO: RETOURNER LES SOUMISSIONS À:

Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions - TPSGC

11 Laurier St. / 11, rue Laurier Place du Portage, Phase III Core 0B2 / Noyau 0B2 Gatineau Quebec K1A 0S5

Bid Fax: (819) 997-9776

SOLICITATION AMENDMENT MODIFICATION DE L'INVITATION

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

THIS DOCUMENT CONTAINS A SECURITY REQUIREMENT / DOCUMENT CONTIENT DES EXIGENCES RELATIVES À LA SÉCURITÉ

Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution

Mainframe & Business Software Procurement Division / Div des achats des ordi principaux et des logiciels de gestion

11 Laurier St. / 11, rue Laurier 4C1, Place du Portage III Gatineau Quebec K1A 0S5

Title - Sujet					
MANAGEMENT AND PRIVA	CY OF TEST DATA				
Solicitation No N° de l'invitation		Amendment No N° modif.			
47419-153023/A		004			
Client Reference No N° de réfé	erence du client	Date			
1000323023		2015-04-14			
GETS Reference No N° de réfé	erence de SEAG				
PW-\$EEM-012-28614					
File No N° de dossier	CCC No./N° CCC - FMS	No./N	۱° ۷	ME	
029eem.47419-153023					
Solicitation Closes - at - à 02:00 PM on - le 2015-04-28	L'invitation prer	nd fi	n	Time Zone Fuseau horaire Eastern Daylight Saving Time EDT	
F.O.B F.A.B. Plant-Usine: Destination: Address Enquiries to: - Adresse	Other-Autre:		Bu	yer Id - Id de l'acheteur	
Riopel(029eem), Andrea			029eem		
Telephone No N° de téléphone		FAX	FAX No N° de FAX		
(819) 956-1318 ()		(819) 953-3703			
Destination - of Goods, Services Destination - des biens, services TECHNOLOGY/TECHNOLOG NC REGION OTTAWA ON K1A 0L5 CANADA	s et construction:				

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée					
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur						
Telephone No N° de téléphone Facsimile No N° de télécopieur						
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)						
Signature	Date					



Solicitation No. - N° de l'invitation 47419-153023/A

Client Ref. No. - N° de réf. du client

Amd. No. - N° de la modif. 004

029eem

File No. - N° du dossier

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

Buyer ID - Id de l'acheteur

1000323023

029eem47419-153023

SOLUTION LOGICIELLE DE GESTION ET DE PROTECTION DES DONNÉES D'ESSAI

La présente modification n° 004 vise :

- (1) à répondre aux questions posées par les représentants de l'industrie;
- (2) à modifier la demande de propositions (DP).

QUESTIONS ET RÉPONSES

Question nº 9

L'ASFC recherche une solution logicielle commerciale pour gérer et protéger ses données d'essai. Les solutions logicielles commerciales sont d'ordinaire vendues en fonction de paramètres mesurables normalisés (nombre d'utilisateurs, nombre de cœurs de processeur, etc.), et non sur la base d'une licence à l'échelle de l'organisation.

- a) Pour que nous puissions fixer des prix concurrentiels dans le cadre de la présente DP, l'ASFC pourrait-elle préciser le nombre de bases de données de chaque type figurant à l'appendice E, ainsi que leur taille?
- b) Combien de cœurs de processeur, par système d'exploitation, seront nécessaires à l'exécution de la solution logicielle?
- c) L'ASFC pourrait-elle indiquer le nombre d'utilisateurs distincts de la solution logicielle?
- d) L'État pourrait-il réexaminer le paramètre sur lequel repose l'achat de la solution logicielle?

Réponse nº 9

a) Le paramètre de calcul des licences demeure (la licence à l'échelle de l'organisation précisée dans l'invitation à soumissionner).

Les estimations de l'ASFC qui suivent ne sont communiquées qu'à titre d'information et sont susceptibles de changer. D'aucune façon ne limitent-elles la portée ou l'usage de la licence à l'échelle de l'organisation :

a) Nombre de bases de données de chaque type figurant à l'appendice E, ainsi que leur taille

			Estimations seulement
Réf. SGBD et version	Système d'exploitation et version	Nombre de bases de données	
		sources	
		Taille globale (en téraoctects [To])	

 $\label{eq:solicitation} \mbox{Solicitation No. - N° de l'invitation} \\ 47419-153023/A$

Client Ref. No. - N° de réf. du client 1000323023

Amd. No. - N° de la modif.

004 File No. - N° du dossier 029eem47419-153023 Buyer ID - Id de l'acheteur 029eem

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

1.	DB2, version 10	z/OS, version 1.13	57	20
2.	DB2 LUW, version 9.7 FP7	Solaris, version 10	19	30,905
3.	DB2 LUW, version 9.7	Windows 2008	2	0,01
4.	Sybase, version 15.7	Windows 2008 R2	63	2,5
5.	Sybase, version 15.0.3	Windows 2008	4	0,007
6.	MS SQL Server 2005	Windows 2008	1	0,006
7.	MS SQL Server 2008	Windows 2008	50	0,04
8.	MS SQL Server 2012	Windows 2008 R2	5	2
9.	PostgreSQL, version 9.0.3x	Windows 2008	4	0,005
10	IBM PureData, version 7.1.0.2	Red Hat Enterprise Linux Server, version 6.4 (Santiago)	18	19,2
11.	IBM PureData, version 7.1.0.2	Red Hat Enterprise Linux Server, version 6.2 (Santiago)	15	7,5
12.	IBM PureData, version 7.1.0.2	Red Hat Enterprise Linux Server, version 5.7 (Tikanga)	19	3,6
13.	Oracle, version 10g	Windows 2008	1	0,004

- b) Reportez-vous aux exigences A38, A4 et à l'appendice C de l'annexe A (Énoncé des besoins). Pour satisfaire aux exigences précisées à l'annexe A, il faut déployer la solution logicielle dans l'environnement technique décrit à l'appendice C de l'annexe A en respectant toutes les conditions de l'exigence A38 de cette même annexe.
- c) On estime qu'il y aura de 25 à 50 utilisateurs. Cette estimation de l'ASFC n'est communiquée qu'à titre d'information et est susceptible de changer. D'aucune façon ne limite-t-elle la portée ou l'usage de la licence à l'échelle de l'organisation.
- d) Non.

Question nº 10

Dans les tableaux 4A et 4B de la soumission financière, il faut inscrire les prix de la formation pour des classes comptant jusqu'à 20 utilisateurs et 20 administrateurs. Selon notre expérience, il n'y a pas plus de 3 ou 4 administrateurs et responsables de processus et pas plus de 3 ou 4 développeurs dans une

Solicitation No. - N° de l'invitation 47419-153023/A

Client Ref. No. - N° de réf. du client

1000323023

Amd. No. - N° de la modif. $004 \,$

File No. - N° du dossier 029eem47419-153023 Buyer ID - Id de l'acheteur

029eem

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

organisation, même dans les plus grandes. En conséquence, nous proposons que les séances de formation en salle de classe destinées aux utilisateurs (tableau 4A) et aux administrateurs (tableau 4B) comptent au maximum **8 participants**. Veuillez indiquer si cette proposition est acceptable.

Réponse n° 10

Le Canada a examiné la demande. Veuillez consulter les modifications 5 et 6.

Question nº 11

Annexe B (Base de paiement), tableau 1, article 1 relatif à la fourniture et à la livraison d'une licence permanente d'organisation

Serait-il possible de connaître le volume de données (en téraoctets) stockées sur les serveurs de l'environnement de production, c'est-à-dire le volume de données à copier dans les autres environnements (pas de production)?

Réponse nº 11

Reportez-vous à la question n° 9 et au point a) de la réponse n° 9.

Question nº 12

Les exigences établies dans la DP sont propres à la gestion et à la protection des données d'essai de l'ASFC. En 1.2 b), il est indiqué que le Canada pourra mettre la solution logicielle à la disposition de tous les ministères ou de toutes les sociétés d'État.

Au cours de notre examen de l'appendice E (Liste des bases de données et des SE de l'ASFC), nous avons pu constater que certains éditeurs de bases de données occupent une position beaucoup plus importante que d'autres. Au cours des 30 dernières années, les systèmes de gestion de base de données relationnelle (SGBDR) ont évolué de telle sorte qu'il existe aujourd'hui de nombreux éditeurs et de nombreux types de bases de données et de solutions distinctes de gestion et de protection des données d'essai. Chaque type est adapté expressément à certains usages (actuels et à venir). Il est inéquitable d'attribuer le marché potentiel lié aux exigences de l'ASFC à un seul éditeur qui satisfait aux exigences de l'usage qu'entend en faire l'Agence. Il s'agit d'une pratique injuste qui non seulement ferme la porte aux éditeurs (ou à leurs solutions) qui ne répondent pas aux exigences de l'ASFC, mais encore restreint la concurrence dans la cadre de la présente DP. Une telle pratique désavantage indûment certains éditeurs et débouchera presque certainement sur des prix plus élevés pour l'ASFC, en raison du manque de concurrence et de la présentation de prix standards de l'industrie.

Nous demandons le retrait du point 1.2 b) et de toute mention concernant l'utilisation de la solution proposée par d'autres organisations.

Réponse nº 12

Reportez-vous à la question n° 1 du document de modification 003, ainsi qu'aux modifications 1 et 2.

Solicitation No. - N $^{\circ}$ de l'invitation 47419-153023/A

Client Ref. No. - N° de réf. du client

1000323023

Amd. No. - N° de la modif. $004 \label{eq:condition}$

File No. - N° du dossier 029eem47419-153023 029eem

Buyer ID - Id de l'acheteur

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

Question nº 13

Critères obligatoires A6 et A7

« [La solution logicielle] doit fournir, activer et prendre en charge la protection de renseignements personnels par substitution d'attributs dans les champs de texte au sein du SGBD indiqué à l'annexe E – Liste de plateformes de SE et de SGBD de l'ASFC. »

Cette liste comprend les plateformes suivantes :

- 10. IBM PureData, version 7.1.0.2 Red Hat Enterprise Linux Server version 6.4 (Santiago)
- 11. IBM PureData, version 7.1.0.2 Red Hat Enterprise Linux Server version 6.2 (Santiago)
- 12. IBM PureData, version 7.1.0.2 Red Hat Enterprise Linux Server version 5.7 (Tikanga)

Cette description ne contient pas suffisamment de détails pour savoir de quel produit précis il s'agit. Veuillez préciser si ce produit est l'un des suivants :

IBM PureData System for Analytics

IBM PureData System for Transactions

IBM PureData System for Operational Analytics

Réponse nº 13

S'entend du logiciel « IBM PureData, version 7.1.0.2 » le système IBM PureData System for Analytics.

Question n°14

Critère obligatoire A29

« [La solution logicielle de l'entrepreneur] doit fournir et permettre l'installation simultanée de plusieurs instances indépendantes de divers composants de la solution sur un même serveur logique. »

Veuillez préciser pourquoi on souhaite l'installation de plusieurs instances indépendantes, surtout lorsque l'on tient compte des critères A27 et A28 relatifs à la prise en charge de l'extension horizontale et verticale.

Réponse n° 14

Dans les cas où les mises à niveau nécessitent l'utilisation en parallèle de deux versions ou plus, le Canada exige la capacité d'installer simultanément une nouvelle version du produit sur le même serveur logique.

Question Nº 15

Critère obligatoire B2

Solicitation No. - N° de l'invitation 47419-153023/A

Client Ref. No. - N° de réf. du client

Amd. No. - N° de la modif. $004 \label{eq:condition}$

File No. - N° du dossier 029eem47419-153023 Buyer ID - Id de l'acheteur 029eem

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

« [La solution logicielle] doit être en mesure de synchroniser son horloge avec celle d'une source faisant autorité, définie par le client. »

Les applications logicielles modernes tirent profit de services du système d'exploitation pour synchroniser leur horloge avec celle d'une source faisant autorité. Ce critère précise-t-il que la solution doit synchroniser son horloge directement, ou le système d'exploitation peut-il servir de client de synchronisation?

Réponse n° 15

1000323023

Oui. Le système d'exploitation peut servir de client de synchronisation.

Solicitation No. - N° de l'invitation 47419-153023/A

Client Ref. No. - N° de réf. du client 1000323023

Amd. No. - N° de la modif. $004 \,$

File No. - N° du dossier 029eem47419-153023 Buyer ID - Id de l'acheteur 029eem

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

MODIFICATIONS À LA DEMANDE DE SOUMISSIONS

MODIFICATION 5

Au TABLEAU 4A – PRIX PLAFONDS TOUT COMPRIS PAR COURS, POUR LES SÉANCES DE FORMATION FACULTATIVE OFFERTES AUX UTILISATEURS, SUR DEMANDE, EN SALLE DE CLASSE, COMME IL EST PRÉCISÉ À L'ARTICLE 7.10

SUPPRIMER: La classe maximale taille est 20 participants

INSÉRER: La taille maximale de la classe est de 8 participants.

MODIFICATION 6

Au TABLEAU 4B - PRIX PLAFONDS TOUT COMPRIS PAR COURS, POUR LES SÉANCES DE FORMATION FACULTATIVE OFFERTES A L'ADMINISTRATEUR DU SYSTÈME, SUR DEMANDE, EN SALLE DE CLASSE, COMME IL EST PRÉCISÉ À L'ARTICLE 7.10

SUPPRIMER: La classe maximale taille est 20 participants.

INSÉRER: La taille maximale de la classe est de 8 participants.

TOUTES LES AUTRES CONDITIONS DE LA PRÉSENTE DEMANDE DE SOUMISSIONS DEMEURENT INCHANGÉES.